



Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Hebdo N° 88 - mercredi 7 octobre 2020

A la Une

Un observatoire sur la sellette

Parmi les annonces de suppressions ou regroupements de structures annoncées par le 4ème comité interministériel de la transformation publique en novembre 2019, le SNP DEN a découvert celle de la suppression programmée d'ici juin 2020 de l'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), remplacé par une équipe « bâti scolaire » réintégré au Ministère ! Le SNP DEN a aussitôt écrit au Ministre sur l'importance et la nécessité de son maintien.

Après que le Sénat avait rétabli l'Observatoire, voici l'Assemblée qui le supprime à nouveau. Reste à attendre la réunion de la commission mixte.

La question de la sécurité des établissements scolaires est une question fondamentale et prioritaire pour les chef(fe)s d'établissement, et qui a des implications directes sur le fonctionnement des EPLE.

Le SNP DEN a grandement contribué à la création, en 1995, de l'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, avec lequel il a toujours bien travaillé, et dont les préconisations et outils sont précieux pour tous les établissements scolaires. [Lire la suite](#)

CSE : des évolutions du Code de l'Éducation en vue

Le SNP DEN est le seul syndicat de personnels de direction représenté ès-qualité au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE). Le CSE du 6 octobre était consulté sur un projet de modification du mode de fonctionnement du CA des EPLE, dans le cadre plus général du

projet de simplification des procédures proposé par le gouvernement... [Lire la suite \(adhérents\)](#)

L'Intendance Numérique TurboSelf
c'est 1 500 000 utilisateurs au quotidien.
Découvrez nos solutions.



TURBOSELF
Groupe INCB

En direct des établissements

Sursis or not sursis...

Quelques éléments pour éclairer l'usage d'une modalité d'exécution des sanctions à la plus-value éducative avérée

Lorsque le chef d'établissement ou le conseil de discipline doit prononcer une sanction disciplinaire, peut se poser la question du sursis qui, dans le cas de faits commis pour la première fois notamment, a la vertu de mettre l'élève face à ses responsabilités tout en évitant les « dégâts » causés par la rupture dans la continuité des apprentissages de l'exclusion provisoire ou définitive. Cependant, la mise en œuvre du sursis nécessite d'en maîtriser les contours et les conditions pour éviter que l'autorité disciplinaire ne soit mise en défaut. Définition et objectifs du sursis, durée, révocation, points de vigilance..., la cellule juridique du SNPDEN vous propose un point sur le sujet. [Lire la suite \(adhérents\)](#)

Agenda

Lundi 5 octobre

- Réunion des commissaires paritaires nationaux
- Réunion ministérielle : évaluations des établissements scolaires
- Préparation fédérale du Comité du suivi de la transformation de la voie professionnelle

Mardi 6 octobre

- Exécutif syndical national
- Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE)
- Entretien avec Madame Nathalie ELIMAS, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Éducation prioritaire

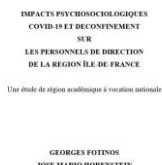
Mercredi 7 octobre

- Comité de la Transformation de la Voie Professionnelle
- APAJH: état des lieux sur le déroulement et les conditions de rentrée scolaire des élèves en situation de handicap

Jeudi 8 octobre

- Multilatérale : organisation des examens 2021 avec les personnels de direction et du privé
- Comité Technique Ministériel de l'Éducation nationale (CTMEN)
- Groupe de travail ministériel: parcours professionnels et gestion de proximité Groupe de travail ministériel: lignes directrices de gestion - mobilité: annexe 3 et note mobilité 2021

Actualités



Impacts psychosociologiques Covid-19 et déconfinement sur les PerDir (IdF)

Habitué des études interrogeant le vécu et le ressenti des personnels de direction face aux situations professionnelles quotidiennes, Georges FOTINOS (Le climat scolaire des Lycées et Collèges ; Le traumatisme vicariant des chefs d'établissement ; Le moral des personnels de direction), accompagné de José Mario HORENSTEIN, livre, à cette rentrée, une [étude sur les impacts de la crise sanitaire](#) que nous traversons, auprès des personnels de direction de la région Île-de-France.

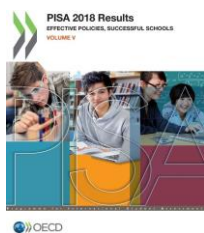
Cette étude se double de celle menée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre revue Direction reviendra sur cette étude et les perspectives qu'elle soulève, à l'échelon régional comme national dans son numéro 271, à paraître en novembre/décembre.



Un(e) chef(fe) d'établissement peut-il/elle refuser l'accès à un élève sans masque ?

En complément du point fait par la cellule juridique dans [l'Hebdo du 16 septembre](#), la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du MEN a publié le 22 septembre une fiche pratique sur les possibilités de refuser l'accès de l'établissement à un élève au motif qu'il ne porte pas de masque. [Lire la suite \(adhérents\)](#)



Quelles sont les conditions de l'efficacité du numérique éducatif ?

Dans une nouvelle analyse de son étude Pisa de 2018, l'OCDE s'intéresse à l'enseignement à distance. Si le rapport de l'organisation internationale, rendu public le 29 septembre, n'est pas corrélé à la crise sanitaire, il met toutefois en évidence les difficultés que posent les usages du numérique éducatif, tant en matière d'équipements, de logiciels, de débit internet, de ressources, que dans le domaine de la formation et des compétences techniques des personnels... [Lire la suite](#)



Textes signalés

Au [BO 37](#) du 1er octobre. Formations et diplômes de la mer : [Décret du 21 septembre](#) relatif à l'initiation à la mer. Arrêtés du 21 septembre relatifs au [brevet d'initiation à la mer](#) et au [certificat d'aptitude](#) à l'enseignement d'initiation à la mer. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)